

ACCOMPAGNER

LES TERRITOIRES :

Maur, Pierrefort

DOSSIER : CANTAL LIB'

à chacun sa solution de transport

**VU DANS
LES MÉDIAS**

SOCIAL :

Journée Départementale
du Handicap

Septembre 2011

N° 76

cantal

AVENIR

cantal.fr

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTAL



Les cars du département,
chaque jour à vos côtés

VOYAGEZ

dans le Cantal
pour **1,50€**



Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT



Hussein Bolt : l'homme le plus rapide du monde rattrapé par la Marque Rouge



Le Président Nicolas Sarkozy rend hommage au Président Georges Pompidou dans le Cantal



« Les Gens d'Ici » à Jussac, encore une belle édition



Les élèves de la classe de CE2 de Crandelles obtiennent leur permis piéton avec la gendarmerie



Les élèves du Cantal solidaires de Lorca (Espagne)

NOUVEAU !
Retrouvez le meilleur du Cantal sur **cantal AUVERGNE**



L'école de Giou de Mamou en classe de mer à La Rochelle



80 collégiens cantaliens (encadrés par les lycéens) lors de l'arrivée du PéléVTT à Rocamadour



La Marque Rouge en Mer Rouge sur fond de jardin de corail...



...au Mali en pays Dogon...



...et à la croisée des chemins en Nouvelle-Calédonie



À la rentrée, le Conseil Général aux côtés des familles cantaliennes

Toujours plus de services et des services plus accessibles pour préserver au mieux le pouvoir d'achat des familles cantaliennes.

Notre premier engagement a été de ne pas augmenter les impôts en 2011. Il n'y aura donc pas de hausse du taux du foncier bâti, seul impôt désormais perçu par le Département, sur vos feuilles d'impôt 2011.

Autre illustration : la **nouvelle offre de transport** mise en place par le Conseil Général.

Chacun pourra désormais voyager pour 1,50 € sur toutes les lignes régulières de car quelle que soit la distance parcourue. Dans le même temps, le prix des abonnements pour les scolaires et les jeunes a été significativement revu à la baisse. Enfin, partout où les Communautés de Communes ont bien voulu s'engager aux côtés du Conseil Général, la charge supportée par les familles pour le transport scolaire n'excédera pas 10 % du coût du service, contre 25 % précédemment.

Du côté des collèges, le prix moyen des repas avoisinera 3,5 €, avec des forfaits demi-pension et internat qui demeurent très compétitifs. Parallèlement, une action d'amélioration de la

qualité des repas a été engagée : elle encourage l'utilisation de produits bios ou sous signes officiels de qualité. En outre, le Conseil Général aidera cette année encore les familles les plus modestes à faire face aux frais de scolarité en accordant des bourses départementales. Enfin, tous les jeunes entrant en 6ème recevront du Conseil Général un dictionnaire ainsi qu'une clé USB complémentaire des Environnements Numériques de Travail déployés dans tous les collèges du Cantal.

Par ailleurs, pour **faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives**, le Pass Cantal proposé par le Conseil Général, permet aux jeunes de 11 à 17 ans de disposer d'un chéquier ouvrant droit à 100 € de réductions pour un coût d'achat de seulement 8 €. Ce **Pass Cantal** peut faciliter l'adhésion à un club sportif, à une association culturelle ou encore l'achat de livres ou de places de cinéma et de spectacles.

Ces initiatives illustrent notre ambition : permettre à toutes les familles cantaliennes d'accéder à des services toujours plus nombreux et de qualité avec la volonté d'en limiter le coût.

Bonne rentrée à tous.

Vincent Descœur
Président du Conseil Général
Député du Cantal

sommaire

Actualité.....	4	Vu dans les médias.....	18 et 19
TIC.....	5	Cantal Agenda 21.....	20
Social.....	6 et 7	Cantal Musique et Danse.....	21
Éducation.....	8 et 9	Cantal Tourisme.....	22
Accompagnement des territoires.....	10 et 11	Cantal Expansion.....	23
Routes.....	12	Brèves.....	24 et 25
Dossier : Cantal Lib'.....	13 à 16	Expressions politiques.....	26
Patrimoine - Tourisme.....	17	Agenda.....	27

Retrouvez le département sur cantal.fr

Magazine d'informations du Conseil Général du Cantal - 28 avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex
Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42 - cantal.fr

Directeur de la publication : François Xavier Montil - Tirage : 73 150 exemplaires - Imprimé par Caractère sur papier 100 % PEFC

Crédit photos : P.1 : Pierre SOISSONS - P.2 : Cantal.com + Jean-Michel PEYRAL + Ecole de Giou de Mamou + Gendarmerie Nationale + Nathalie MOINS + Josiane DE CARLO - P.4 : Thierry MARSILHAC + Jean-Michel PEYRAL - P.5 : Services du Conseil Général - P.6 à 7 : Services du Conseil Général - P.8 : Services du Conseil Général - P.9 : Cantal Musique et Danse + Thierry MARSILHAC + Services du Conseil Général - P.10 : Joël RAMADIER / FAM Pierrefort - P.11 : Services du Conseil Général - P.12 : Services du Conseil Général - P.13 à 16 : Pierre SOISSONS + Jean-Michel PEYRAL - P.17 : Syndicat Mixte du Puy Mary - P.18 : Services du Conseil Général + Jean-Michel PEYRAL + Thierry MARSILHAC - P.19 : Groupe ALTITUDE + Services du Conseil Général - P.20 : Services du Conseil Général - P.21 : Daniel AIME + Wayne BARBASTE © D.R. - P.22 : Cantal Tourisme - P.23 : Cantal Expansion - P.24 - 25 : Les Nez Rouges 15 + Agence Christine PARAT + Éditions Le Robert + L'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles du Cantal + Services du Conseil Général + Secrétariat d'Etat aux Transports + Pact 15



UN ENFANT DU PAYS À L'HONNEUR

Hommage présidentiel à Georges Pompidou

Le 5 juillet dernier le Cantal accueillait le Président de la République, Nicolas Sarkozy, venu rendre hommage à son prédécesseur à l'occasion du centenaire de sa naissance.



puis dévoilé une plaque au musée Pompidou après l'avoir visité, avant d'oblitérer le timbre à l'effigie de son prédécesseur. Après un échange avec les responsables agricoles cantaliens et une rencontre dans l'intimité avec la famille Pompidou, le Président a prononcé un discours devant 2000 personnes rassemblées sous un chapiteau.



Les Cantaliens ont chaleureusement accueilli le Président Sarkozy à Montboudif, village natal de Georges Pompidou, le jour anniversaire du centenaire de la naissance de ce dernier. Le Chef de l'Etat était accompagné de Gérard Larcher, Président du Sénat et d'Alain Marleix, député.

Le Président a déposé une gerbe devant le buste de Georges Pompidou

“C'est par l'action et le mouvement que l'on construit l'avenir”

Georges POMPIDOU

Ce fut l'occasion pour lui de mettre en avant la personnalité de ce petit-fils de paysans incarnant *“la plus pure tradition française mise au service de la plus grande modernité”*, de souligner la stature de l'homme d'état qu'il

fut, rappelant notamment cette phrase du Président Pompidou : *“Face à une contestation purement négative, un conservatisme condamné d'avance à l'échec, c'est par l'action et le mouvement que l'on construit l'avenir”*.



LE CONSEIL GÉNÉRAL DÉVELOPPE LES TIC

Votre bureau où vous voulez

cyber
cantal
TÉLÉCENTRES

Le RNT (Réseau National des Télécentres) a été créé en 2004. Son objet : **faciliter le développement des emplois sur les territoires par le télétravail** grâce au partage d'expériences, à la mutualisation de moyens pour assurer une prospection commerciale collective des entreprises publiques et privées potentiellement intéressées par le télétravail. Sur la vingtaine de télécentres labellisés en France, sept se trouvent dans le Cantal, il est donc naturel que le département tienne une place prépondérante dans cette structure, dont le Président, Jean-Michel Astier, est Cantalien. L'intégration de Vincent Descœur au Conseil d'Administration et le transfert du siège social du RNT à l'Hôtel du Département ont été actés. Plus qu'un message fort, c'est un vrai symbole !

LE CANTAL CYBER-ACTIF !

Le succès des opérations menées par le Département conforte le télétravail comme une **réponse concrète aux problématiques actuelles** (transport urbain, développement durable, immobilier, pouvoir d'achat...). Soucieux de poursuivre cette politique aux résultats encourageants, le Département a décidé de l'implantation de nouveaux télécentres et l'extension d'existants. Souhaitant construire une offre d'accueil qualifiée il poursuit également le programme d'animation et de formation. Différents projets retenus et que le Département conduit

En marge de Ruralitic, Université d'été des TIC pour les territoires, s'est tenue l'Assemblée Générale du Réseau National des Télécentres (RNT). En pointe dans ce domaine, le Cantal développe son réseau.

actuellement avec des collectivités du territoire, s'inscrivent pleinement dans cette démarche :

- La création de télécentres de 4 positions à Riom-ès-Montagnes, Mauriac et Cassaniouze,
- L'agrandissement de 6 positions supplémentaires au télécentre de Murat et les frais de fonctionnement et d'animation de son Centre de Formation au Télétravail,
- L'animation du Réseau Départemental des Télécentres Cantaliens par le Conseil Général.

ils ont dit

L'expérience cantalienne a séduit plusieurs **Ministres** et de nombreux élus d'autres territoires de France. **Michel Mercier** a évoqué les télécentres du Cantal durant le Congrès des Maires de France :

“ Ce sont des télécentres, comme dans le Cantal que j'ai visités en août dernier. ”

et

Nathalie Kosciusko-Morizet lors de l'émission "Service public" de

“ Des bureaux virtuels pour des emplois bien réels... cela se fait déjà dans le Cantal. ”



La proposition de Vincent Descœur au Président de la République à l'occasion de son déplacement dans le Cantal, le 5 juillet : « Le Cantal est candidat à l'expérimentation d'une nouvelle approche de la ruralité, où l'Etat doit donner l'exemple pour assurer l'accès au très haut débit dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique indispensable au maintien et à l'accueil de nouvelle population ; pour donner l'exemple en expérimentant la relocalisation d'emplois publics dans le Cantal en s'appuyant sur le développement du télétravail et l'offre de télécentres existantes ».

UN ÉCHO NATIONAL DANS LES MÉDIAS

“La moitié des salariés en télétravail d'ici à 2015”

LE FIGARO

Le Cantal “exemplaire” dans

Le Monde

“Dans le Cantal, le télétravail sur un plateau !”



Le télétravail a le “vent en poupe” dans le Cantal

TF1

LE CONSEIL GÉNÉRAL TOUJOURS AUX CÔTÉS DES PLUS FRAGILES

Journée Départementale du Handicap (JDH) Identités et différences

“L’identité n’est pas l’identique : osons les différences”, tel est le thème de la 4^e Journée du Handicap qui s’ouvrira à Mauriac le 8 octobre et se poursuivra à l’Hôtel du Département à Aurillac le 15 octobre.



La Manufacture - JDH 2010

ils ont dit



Sébastien CHARTIER,
Secrétaire Général de l’Association des Sourds
d’Aurillac et du Cantal (ASAC)

“ Pataquès, le spectacle visuel présenté à Mauriac est une première pour nous. Un spectacle à partager entre sourds et entendants puisqu’il est accessible à tous à partir de 8 ans. C’est l’occasion privilégiée d’une ouverture sur les autres, pour susciter des échanges entre handicapés et non handicapés. Nous savons qu’il y a du chemin à faire. Nous y travaillons et la Journée du Handicap nous aide à avancer sur ce chemin. ”

Cette année l’accès à la culture est au centre des débats. Un sujet qui ne se réduit pas à l’accueil de spectateurs différents puisque les personnes handicapées, acteurs avec d’autres acteurs, expriment leurs talents. Des compagnies, des artistes, font avec bonheur cette expérience et veulent la partager.

Ce partage débutera à Mauriac dès le 8 octobre avec un spectacle de la compagnie “Les singuliers associés” (Limoges) précédé d’une présentation des éditions 2008, 2009 et 2010 de la Journée Départementale du Handicap.

“JDH 2011 : PRENEZ LA PAROLE”

Le 15 octobre, comme à l’accoutumée, l’atrium du Conseil Général accueillera la manifestation traditionnelle. Une nouveauté a été apportée pour que le débat soit préparé en amont avec la participation d’un public plus large.

Depuis plusieurs semaines, la possibilité de prendre la parole est offerte sur le site www.cph15.fr. En outre, des affiches et des formulaires à compléter “JDH 2011, prenez la parole” sont présents dans de nombreux points d’enquête : associations, MDPH, collectivités, lieux publics (théâtre, musées).

Ce formulaire constitué d’une rapide présentation du thème de la journée est une invitation à formuler par écrit des questions, des témoignages des remarques qui seront reversées au débat. Une boîte sera disposée à côté de l’affiche pour collecter les réponses.



JDH - Octobre 2010

PROGRAMME

PRÉLUDE À MAURIAC, LE 8 OCTOBRE 2011

- **16h00** : présentation des Journées Départementales du Handicap 2008, 2009 et 2010.
- **17h30** : spectacle "Pataquès", compagnie : les singuliers associés, Limoges.



Témoignage de Mathieu - JDH 2010

AURILLAC, LE 15 OCTOBRE 2011

- **9h30** : accueil des participants.
- **9h45** : ouverture officielle, animation par Daniel Ruiz.
- **10h00** : introduction avec "une étrange table ronde !", spectacle de clowns.
- **10h15** : table ronde : Etre à la fois artiste et professionnel, ensemble.
- **11h15** : intervention du professeur Gérard Guïèze, philosophe.
- **11h45** : débat avec la salle.
- **12h30-14h00** : buffet, visite de l'exposition du SESSAD "Toutes les œuvres qu'on a fait... les statues aussi".
- **14h00-17h00** : Spectacles gratuits :
 - Ensemble de violoncelles "Fragments 135" (Clermont-Fd)
 - Conte : "le miel de Jojo"
 - Théâtre : les enfants de l'IESHA
 - Conte : "le grillon et le loup"
 - Théâtre : le SAVS de l'Adapei
 - Ambiance cabaret : La Frangipane

ils ont dit



Danielle
ARPAILLANGES,
Vice-présidente
de l'Association
de Réadaptation
et de Défense
des Devenus
Sourds et des

Malentendants du Cantal (ARDDS)

« J'ai découvert la journée du handicap l'année dernière et, à cette occasion, l'ARDDS à laquelle j'ai adhéré. La section cantalienne est très récente (2009) et j'ai eu envie de m'y investir. L'association a adhéré au collectif CPH 15. Ce qui nous a permis de nouer des contacts et de faire avancer les choses. La journée du handicap est un moyen de nous faire mieux connaître, et aussi nous faire reconnaître pour pouvoir agir en concertation avec les différents décideurs. Il y a beaucoup à faire. Nous travaillons actuellement à l'équipement du handicap auditif de la maison départementale des handicapés. Nous souhaitons aussi contribuer à l'équipement des lieux publics tels que : musées, cinémas, théâtres, salles publiques, à l'information et à l'amélioration de l'autonomie des personnes malentendantes. »

PLUS D'INFOS

ARDDS 15

06 70 39 10 32 - ardds15@hotmail.fr

Un blog vient d'être créé :

ardds15over-blog.com

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT ET RÉNOVE

Collèges : le plan de modernisation se poursuit

Après *Blaise Pascal à Saint-Flour* et *Jeanne de la Treilhe à Aurillac*, le programme de réhabilitation des collèges, engagé en 2004, se poursuit avec un important chantier sur le *Collège du Méridien à Mauriac*.

MAURAC, UN CHANTIER PROPRE !

Dans le cadre de l'Agenda 21, un lot spécifique, attribué à l'entreprise Nettoie Chantier, concernant la collecte, le tri et la valorisation des déchets de chantier a été mis en place pour cette opération. Il s'agit là d'une première expérience qui devra se généraliser pour l'ensemble des travaux sur les bâtiments départementaux.

Les premiers locaux rénovés, notamment l'internat, ont été livrés durant l'été pour une mise à disposition des élèves dès cette rentrée.

QUELQUES CHIFFRES

- Coût total de l'opération TTC : **1 850 000 €**
- **14 entreprises** interviennent sur le chantier, achèvement prévu en septembre 2012



Collège Georges Bataille à Riom-ès-Montagnes

PETITS ET GRANDS TRAVAUX

Sur l'ensemble des autres collèges du Cantal, le programme annuel des travaux d'entretien, remise en état, améliorations et aménagements divers dont le coût est de 890 000 € est en cours de réalisation soit par des entreprises, soit avec l'intervention de l'Equipe Mobile d'Ouvriers Professionnels du Département.

D'autres travaux importants sont en cours d'étude, dont la mise aux normes du collège Georges Bataille à Riom-ès-Montagnes pour laquelle le permis de construire vient d'être déposé. Les travaux devraient démarrer en 2012.



Collège Le Méridien à Mauriac

Le programme de rénovation porte sur les points suivants : la mise en sécurité générale du bâtiment (désenfumage, isolement coupe-feu, rénovation des installations électriques, de plomberie et d'alarme d'incendie), le déplacement de l'internat avec création de locaux entièrement neufs, le repositionnement de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) au sein du bâtiment principal, le déplacement et le réaménagement du CDI, la création d'un préau, la construction d'un ascenseur assurant la desserte de tous les étages du bâtiment.



Les travaux avancent à Mauriac

LE CONSEIL GÉNÉRAL TOUJOURS AUX CÔTÉS DES JEUNES CANTALIENS

PASSCANTAL 2011/2012

Pour 8 € recevez 100 € !

PassCantal est destiné à tous les cantaliens de 11 à 17 ans (nés entre 1994 et 2000), sans critère de ressources. Ce chéquier permet de découvrir et de pratiquer, en dehors du temps scolaire, des activités culturelles, sportives et de loisirs. Tour d'horizon en trois questions.

QUOI ?

18 chèques de réduction cumulables

- Pour les adhésions ou stages, manifestations et découvertes sportives ou culturelles, 6 chèques d'un montant total de 34 €.
- 1 chèque de 11 € pour les salles de spectacles cantaliennes (Prisme, Vic-sur-Cère).
- 3 chèques d'un montant respectif de 3 € pour le cinéma.
- 3 chèques d'un montant respectif de 2 € pour l'achat de livres ou partitions de musique
- 5 chèques d'un montant respectif de 8 € pour les activités saisonnières, estivales (15 juin / 31 août 2011) ou pour la prise de forfait de ski alpin au Lioran.



COMMENT ?

Pour obtenir le chéquier, faire parvenir, avant le 31 mai 2012, au Conseil Général du Cantal :

- un bon de commande téléchargeable sur le site internet du Département www.cantal.fr ou disponible au Conseil Général, auprès des Mairies, des Communautés de Communes, des Points d'Information Jeunesse, des centres sociaux les plus proches ou dans les collèges et lycées.
- un justificatif d'âge (carte d'identité ou livret de famille) et de résidence sur le département du ou des représentants légaux (feuille d'imposition ou facture d'électricité).

- 8 € sous forme de chèque libellé à l'ordre du Payeur départemental ou en espèces.

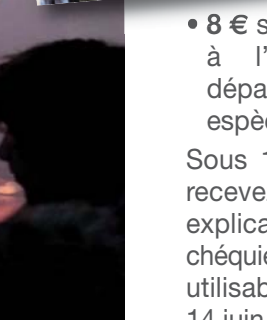
Sous 15 jours, vous recevez une fiche explicative, avec un chéquier personnalisé utilisable jusqu'au 14 juin 2012.

AVEC QUI ?

Les partenaires : clubs, associations, Communes, Communautés de Communes... sont tous répertoriés dans le **guide** qui est disponible sur www.cantal.fr. Cependant, comme des partenaires peuvent continuer à nous rejoindre tout au long de l'année, la liste sera régulièrement mise à jour sur ce site. Pour adhérer au dispositif, ils doivent remplir les conditions de qualification et d'activités (brevets fédéraux pour les clubs sportifs, brevets et diplômes d'Etat pour les activités culturelles), puis retourner une convention de partenariat.

CONTACT

Conseil Général du Cantal
Service Education, Jeunesse, Sports
et Culture - Mission PASSCANTAL
28 Av. Gambetta, 15000 Aurillac
0 800 22 68 65



PIERREFORT : LE CONSEIL GÉNÉRAL ACCOMPAGNE LE TERRITOIRE

Foyer d'accueil médicalisé : une réalisation parfaitement adaptée

Le foyer d'accueil médicalisé pour cérébrolésés de Pierrefort a accueilli ses premiers résidents le 30 juin dernier, marquant l'aboutissement d'un projet ambitieux.



Cette réalisation accueille des personnes atteintes de lésions cérébrales résultant de traumatismes crâniens, accidents vasculaires, maladies infectieuses tumorales...

En 2004, la commune prend la décision de lancer l'opération. La première pierre est posée le 22 mai 2009 inaugurant des travaux qui vont durer 2 ans. Pierrefort est le troisième foyer construit (5 millions d'euros de travaux) et géré par

l'association de Villebouvét, réalisatrice du projet. Afin de recréer l'esprit d'un hameau, la réalisation est de type pavillonnaire. Les lieux d'activités et d'hébergement sont distincts. Un espace famille est aménagé. Chaque résident dispose d'une chambre équipée d'une salle de bains privative. Sa directrice Sophie Campagnac reconnaît disposer d'un équipement ouvert et lumineux parfaitement conçu pour l'accueil des résidents.

ils ont dit



Louis GALTIER,
Vice président
du Conseil Général,
maire de Pierrefort

« L'implantation de cette structure résulte d'une volonté communale forte dont nous avons su faire une dynamique territoriale. C'est aussi une belle aventure humaine qui se développe et dont nous sommes fiers. »



40 CRÉATIONS D'EMPLOIS À TERME

La capacité de l'établissement est de 30 places. La réponse proposée au niveau de la réinsertion et les liens noués avec les autres structures au plan national, au sein d'un réseau déjà constitué, permet d'accueillir des personnes de tous les horizons. Actuellement, 21 emplois ont été créés. D'autres recrutements sont à venir en fonction de la montée en charge puisque près de 40 emplois seront nécessaires au fonctionnement du foyer à pleine capacité. Le Conseil Général a accordé une aide de 50 000 euros au titre du fonds d'aide à l'innovation.

MAURS : LE CONSEIL GÉNÉRAL ACCOMPAGNE LE TERRITOIRE

“Casta Néa” dynamise Leynhac

Leynhac (450 habitants), à une quinzaine de kilomètres de Maurs, est engagée dans une démarche “Cœur de Village” pour rendre son bourg plus attractif. Afin de conforter cette dynamique, la commune a voulu installer un nouveau commerce. “Casta Néa” a ouvert ses portes en juin 2010.



C'est dans le cadre du projet de territoire de la Communauté de communes du Pays de Maurs que cette opération a pu être montée afin d'installer un nouveau commerce sous la forme d'un multiservice. Pour que soit menée à bien l'installation de cette nouvelle activité qui génère deux emplois et permet de revitaliser le patrimoine, le Conseil Général a apporté une aide de 66 000 euros dans le cadre du Contrat de développement.

Un ancien bâtiment situé en plein centre-bourg de Leynhac, facilement accessible, à proximité de la Mairie et des parkings a été totalement réhabilité. Celui-ci accueille désormais “Casta Néa” qui propose des activités de bar-restaurant et trois chambres d'hôtes. Il assure également une fonction de dépôt de pain, de presse et de tabac. Ce nouveau lieu d'animation, d'échange et de rencontres a su trouver sa place.

ils ont dit



Céline LORENTZ
et Frédéric CONSTANT,
Exploitants de “Casta Néa”

“ Nous venons de Basse Normandie mais nous connaissons le Cantal où nous venons en vacances depuis 10 ans dans la famille de Frédéric. Le choix de Leynhac et du bar-restaurant nous satisfait pleinement. Nous avons été bien accueillis par les élus et par les habitants. Grâce au bouche à oreille, les trois chambres d'hôte commencent à bien fonctionner. ”

Pour le maire, Jacques Caumont, c'est une réussite. “Les exploitants se sont investis et la renommée de Casta Néa va bien au-delà des limites de la commune” se réjouit-il.



LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT SUR LE RÉSEAU ROUTIER

RD 600 : une liaison améliorée vers le Nord-Aveyron

La RD 600 assure la liaison interdépartementale vers le nord de l'Aveyron. Pour le secteur Aurillac/Raulhac, elle constitue un itinéraire préférentiel vers Mur-de-Barrez.

Au-delà de son importance pour le transit économique et les déplacements de personnes, cet axe a aussi vocation d'itinéraire touristique avec notamment la desserte du Château de Messilhac, du Manoir de Courbelinagne, mais aussi du barrage de Sarrans et des Gorges de la Truyère.

L'objectif des travaux était d'améliorer à la fois le confort et la sécurité des usagers. Quelques rectifications de tracé ont donc été réalisées pour conférer à l'itinéraire des caractéristiques compatibles avec le niveau de service attendu, l'environnement de la route restant néanmoins très contraignant. La complexité du chantier liée aux contraintes géologiques du site a d'ailleurs conduit à la réalisation d'un volume important d'enrochements qui n'étaient pas tous prévus initialement. De même, riverains et usagers de la route ont du faire preuve de compréhension face aux mesures particulières d'exploitation de ce chantier particulièrement difficile.



SÉCURITÉ DE LA ROUTE, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Pour limiter l'impact sur l'environnement, plusieurs interventions avant le début des travaux ont été menées :

- Avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement pour une campagne de transplantation des espèces menacées de destruction

par les travaux dans des sites d'accueil possédant les mêmes caractéristiques.

- Avec ALTER ECO, une équipe de naturalistes chargée d'inventaires d'espèces protégées, qui, pour ce chantier, a recensé les zones de passage ou d'habitats éventuels pour les chauves-souris.

Dès cet automne, dans le cadre des mesures environnementales complémentaires, des plantations d'arbres de haute tige seront réalisées.



QUELQUES CHIFFRES

- Montant des travaux : **1 400 000 €**
- Longueur : **2 760 m**
- Durée des travaux : **Mars 2010 à Avril 2011**

LE CONSEIL GÉNÉRAL FAVORISE L'ACCÈS AU TRANSPORT COLLECTIF



À chacun sa solution de transport

Le Conseil Général consacre près de 8 millions d'euros par an au transport. Depuis le 1^{er} septembre, l'offre départementale propose un service plus accessible avec Cantal Lib', nouveau nom du réseau, et une tarification unique à 1,50 € pour les lignes régulières routières.

■ LIGNES ET CIRCUITS

- **Lignes régulières routières** (voir pages 14 et 15) :

La nouvelle organisation des Lignes Régulières Routières départementales (LRR) dessert les principaux axes du département. Complété par les dessertes SNCF, le nouveau réseau assure l'ensemble de la couverture du Cantal.

- **Circuits scolaires spéciaux** (voir page 16) :

Ils sont organisés conjointement avec les gestionnaires de proximité des transports scolaires (les Communes, les Communautés de Communes...). Ils sont financés à hauteur de 75% par le Conseil Général.

■ LES AIDES AUX USAGERS

- **Lignes SNCF :**

L'abonnement scolaire est financé à hauteur de 75 % par le Conseil Général pour les demi-pensionnaires. Pour les internes, le Conseil Général prend en charge la carte de réduction ouvrant droit à 50 % de réduction.

L'imprimé SNCF est à retirer en gare. Il doit être complété, visé par l'établissement et transmis au Service Transport du Conseil Général.
04 71 46 22 49

- **Les Aides Individuelles au Transport (AIT) :**

Lorsqu'il n'existe pas de transport en commun pour effectuer tout ou partie du trajet, le Conseil Général octroie une aide individuelle en fonction du nombre de kilomètres.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les imprimés sont à retirer auprès du Service Transport du Conseil Général. Ils doivent être complétés et transmis au même Service accompagné d'un RIB et d'un certificat de scolarité.
cantal.fr - Rubrique services et aides (transports)
ou 04 71 46 22 49

- **Pour les élèves relevant de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) :**

Le Conseil Général prend en charge 100% des frais de transport.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La demande est à effectuer auprès de la MDPH
04 71 49 79 79



LE CONSEIL GÉNÉRAL FAVORISE L'ACCÈS AU TRANSPORT COLLECTIF

Le Pass Transport

Le réseau des lignes régulières routières du département, appelé Cantal Lib', prend une nouvelle direction avec le Pass Transport.

Cette nouvelle identité marque la fin de la tarification zonale au profit d'une tarification unique à 1,50 €, avec une réelle volonté du Conseil Général d'offrir aux usagers un service encore plus accessible, plus lisible et mieux adapté à leurs besoins. Ainsi, le réseau simplifié comptera 26 lignes régulières dont 8 lignes dites « dorsales » tout public, et des lignes dites « scolaires » mais utilisables également par l'ensemble des usagers. Cette tarification unique engendre également la baisse des tarifs abonnements avec notamment une offre intéressante et adaptée à tous les publics (voir tableau ci-dessous).

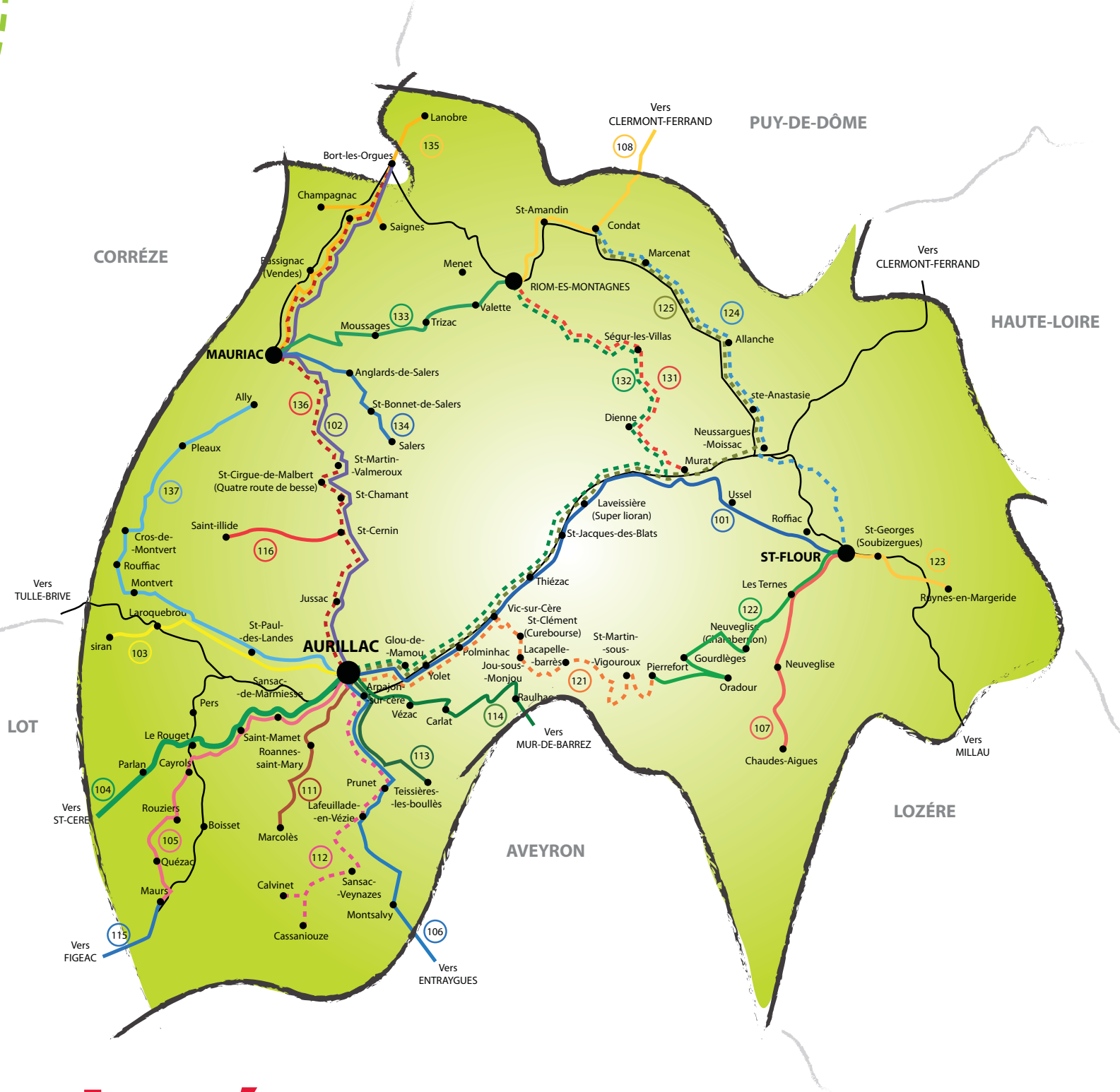


Avec Cantal Lib', voyagez sans limite dans votre département !

pass TRANSPORT - 2011/2012

TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Titre	Prix	Validité	
		Voyages	Lignes
TICKET UNITÉ Tout Public	6,40 € 1,50 €	1 trajet avec correspondance	Toutes lignes
ABONNEMENT MENSUEL Tout Public	64 € 25 €	Trajets illimités AVEC correspondances du lundi au dimanche	Toutes lignes
Nouveau ABONNEMENT ANNUEL - 25 ans	150 €	Trajets illimités AVEC correspondances du lundi au dimanche	Toutes lignes
ABONNEMENT ANNUEL Scolaire Demi-pensionnaires	432 € 105 €	Trajets SANS correspondances du lundi au dimanche du 1 ^{er} septembre au 31 août (période scolaire + vacances scolaires)	1 ligne
ABONNEMENT ANNUEL Scolaire Internes	404 € 75 €	Trajets SANS correspondances du 1 ^{er} septembre au 31 août Période scolaire : Lundi matin/ Mercredi midi/Jeu-di matin/ Vendredi soir et Vacances scolaires : du lundi au dimanche	1 ligne



Le réseau des transports interurbains du Cantal



LE CONSEIL GÉNÉRAL FAVORISE L'ACCÈS AU TRANSPORT COLLECTIF

Circuits scolaires spéciaux

Théo
collégien



Manon
lycéenne



Le Conseil Général organise et gère conjointement avec les Gestionnaires de Proximité des Transports Scolaires (Communautés de Communes ou Communes) 276 circuits de transports scolaires qui assurent la prise en charge de 3 800 élèves.



Bonjour, je m'appelle Manon, je suis lycéenne. Est-ce que je peux bénéficier de ce service ?

Tout à fait Manon. Les élèves de la maternelle à la terminale peuvent prétendre à la prise en charge sur les transports scolaires départementaux, sous réserve de 3 conditions indispensables :

- 1 Tu dois habiter dans le département du Cantal,
- 2 Tu dois être inscrite dans un établissement qui respecte la carte de sectorisation des transports scolaires (carte qui définit l'établissement dont tu dépends en fonction de ta domiciliation afin de pouvoir bénéficier du transport scolaire),
- 3 Ton domicile doit être distant d'au moins 1 km de ton établissement scolaire.

Comment dois-je faire pour m'inscrire ?

Tu dois contacter le Gestionnaire de Proximité des Transports Scolaires qui s'occupe du circuit que tu veux emprunter. Une liste regroupant l'ensemble de ces gestionnaires est disponible dès à présent sur le site cantal.fr

Si comme Théo et Manon, vous vous posez des questions, le Conseil Général est à votre écoute.

PLUS D'INFOS

cantal.fr
Rubrique services et aides (transports)
ou 04 71 46 22 49



Bonjour, moi c'est Théo, je suis collégien. Le transport scolaire, combien ça coûte ?

Le budget des transports scolaires s'élève en 2011 à 5,67 millions d'euros. Un chiffre en constante augmentation pour s'adapter aux nouveaux besoins. Le Conseil Général finance à hauteur de 75 % les circuits de transports scolaires. Les 25 % restants sont à la charge des Gestionnaires de Proximité qui décident ensuite de la facturation à appliquer aux familles.

NOUVEAUTÉ
Rentrée 2011

Les Communautés de Communes qui intègrent le nouveau dispositif de Gestionnaires de Proximité pour tous les élèves primaires et collégiens de leur territoire bénéficient d'un taux de subvention du Conseil Général de 82.5%. Elles prennent à leur charge les 17.5% restants et facturent ensuite aux familles un maximum de 10% du coût du circuit. Comme cette augmentation de l'aide du Conseil Général implique de nouvelles missions, le Département a décidé de financer sur 3 ans un emploi pour la gestion des transports scolaires par les Communautés de Communes.

Y a-t-il des règles à respecter lorsque l'on est dans les transports, comme à l'école ?

Oui Théo, tu as raison, c'est comme à l'école, il y a certaines règles à suivre :

- 1 Respecter les mesures liées à la sécurité dans les transports,
- 2 Respecter les règles de discipline.

Tu dois aussi prendre régulièrement le car, matin et soir, au même point d'arrêt.

Que fait le Conseil Général pour la sécurité dans les transports scolaires ?

Le Conseil Général a choisi de privilégier la sécurité en rajeunissant considérablement l'âge du parc des véhicules.

LE CONSEIL GÉNÉRAL VALORISE SON PATRIMOINE NATUREL

De nouveaux aménagements renforcent l'identité du grand site



La valorisation du Massif, sa préservation et son développement économique sont plus que jamais d'actualité. Une nouvelle Maison de Site a été inaugurée cet été et deux espaces muséographiques ont élu domicile dans les Maisons du Pas de Peyrol et de Mandailles. Ces nouveaux aménagements renforcent la volonté et l'engagement du Grand Site dans sa candidature au label « Grand Site de France® », marque d'excellence espérée pour le début de l'année 2012.



De gauche à droite : Philippe FABRE, conseiller général ; Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général ; Bernard DELCROS, Président du Syndicat Mixte du Puy Mary ; Guillaume ROBILLARD, Sous-préfet de Saint-Flour ; Jean-Claude CHEYVIALLE, Maire de Dienne ; Alain MARLEIX, Député et ancien ministre.

NOUVELLES MUSÉOGRAPHIES POUR LES MAISONS DE SITE DU PAS DE PEYROL ET DE MANDAILLES

Implantées respectivement depuis 4 et 2 ans sur le Site classé du Puy Mary, les Maisons de Site du Pas de Peyrol et de Mandailles, ont affirmé leur identité cet été, en se dotant de leur propre création muséographique.

Construite autour d'une « exposition-spectacle », la muséographie du Pas de Peyrol évoque le **volcanisme cantalien**, sa formation, son caractère géologique, ses transformations et son aspect actuel. Celle de Mandailles, située dans la Vallée de la Jordanne, est centrée sur la **nature et le paysage** à travers la faune et la

flore du Massif. Un documentaire, des photographies et illustrations, ainsi que certaines espèces végétales locales agrémentent cet espace de découverte.

PLUS D'INFOS

Maison de Site du Pas de Peyrol :
06 08 03 35 10

Maison de Site de Mandailles-Saint-Julien : 04 71 47 94 42

UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL ET D'EXPOSITION POUR DIENNE ET LA VALLÉE DE LA SANTOIRE

Quatre ans après la création du 1^{er} lieu d'accueil touristique sur le

Grand Site du Puy Mary et dans la continuité de la démarche « Grand Site » qui vise notamment à favoriser le développement économique des vallées environnantes, une 3^e Maison de Site a vu le jour le 15 juillet dernier à Dienne. Inaugurée par le Président du Conseil Général du Cantal Vincent Descoeur et le Président du Syndicat Mixte du Puy Mary, Bernard Delcros, en présence de nombreux élus, d'acteurs locaux et des habitants de la vallée, cette Maison s'articule autour de quatre pôles : un point accueil, un espace d'expositions, une offre d'animations ainsi qu'un espace boutique. Aménagé dans une ancienne ferme-bloc traditionnelle de plus de 280m², ce lieu a pour vocation de valoriser l'agriculture et le savoir-faire local.

Dans l'attente de la création muséographique et scénographique de la Maison de Dienne qui devrait voir le jour en 2012, une exposition temporaire de photographies et de matériels agricoles est proposée autour de la fabrication du fromage et de l'élevage des troupeaux de vaches Salers.

PLUS D'INFOS

Maison de Site de Dienne :
04 71 20 31 61

LE CONSEIL GÉNÉRAL VALORISE L'IMAGE DU CANTAL

Tour de France

3^e évènement sportif mondial, une exposition médiatique exceptionnelle pour le Cantal.

LE TOUR DE FRANCE C'EST :

- 121 chaînes de télévision
- 72 stations de radio,
- 400 titres de presse et agences
- 54 sites internet
- 2050 journalistes représentant 35 nationalités

- Diffusion dans 188 pays dont 60 en direct
- Internet : 10,5 millions de visiteurs uniques
- 4222 heures de diffusion
- 3 milliards de contacts TV
- Plus de 10 millions de spectateurs

L'étape Issoire Saint-Flour

a rassemblé plus de 6 millions de téléspectateurs...

et les émissions « Village Départ »

en direct du **Lioran puis d'Aurillac** ont rassemblé plus de 2 millions de téléspectateurs !

Le Cantal bat des records d'audience !



3 JOURS EXCEPTIONNELS DANS LE CANTAL

Au pas de Peyrol, le public est fier d'afficher la Couleur Cantal devant 6 millions de téléspectateurs

Luis León Sanchez franchit la ligne devant une foule considérable à St-Flour



Quand France Télévision zoome sur le Cantal, c'est 2 millions de téléspectateurs impactés positivement



Émotion lorsque J. Hoogerland reçoit les encouragements des élus



Marc Maury accueille B. Hinault après sa sortie avec une centaine de privilégiés

Le peloton de gendarmerie mobile du Cantal en direct et en action sur France 3



Aurillac, les personnalités rassemblées avant le départ de l'étape. C'est la 3^e journée cantalienne.



Record d'affluence battu le 11 juillet au Lioran



Le peloton quitte le Cantal à Maurs. À très bientôt...

...toujours dans les médias nationaux

**13 heures
et 20 heures**

du 5 juillet 2011

**Le Cantal fier
de son Président...
Georges Pompidou,
l'enfant du Pays.**



**Au p'tit bonheur
la France**

du 11 juillet 2011

**La fabrication
du Tradition Salers
au pied du Puy Mary.**

Bistrot du dimanche

du 19 juin 2011

**Jean-Luc Petitrenaud
en direct de Salers
à l'occasion
de la Fête de l'été
et du casse-croûte.**



D&Co

du 19 juin 2011

**L'entreprise sanfloraine
Cartonstyl à l'honneur**

Le "Pudlow"

parle du Cantal !

**Gilles Pudlowski,
critique gastronomique
réputé pour son guide
et les articles qu'il publie
chaque semaine dans**

**Le Point. Il publie
sur son blog quelques adresses cantaliennes
qui ont retenu son attention www.gillespudlowski.com**



**Un dîner
presque parfait**

du mois d'août 2011

**Avec 3 millions
de téléspectateurs
en moyenne l'émission
met Aurillac et le Cantal
à l'honneur pendant
une semaine.**

À la rentrée, le Cantal dans...



Zoom sur Aurillac

le dimanche 24 octobre 2011

Avec Claire Chazal



Les Robins des pauvres

à l'automne 2011

Téléfilm



Nouvelle émission

de Cyril Lignac

en fin d'année 2011

pour les chefs d'entreprises

Gérard DESTANNES
Coutellerie DESTANNES

« Lorsque j'ai décidé de créer un couteau Cantal Auvergne il y a deux ans, je ne m'attendais pas à un tel succès. J'ai tout de suite adhéré à cette marque et à l'image positive du département qu'elle véhicule au-delà même des frontières

de notre pays. Nous nous sommes tous fédérés autour de cette marque rouge. C'est en partant de ce constat que j'ai voulu moi aussi associer mon produit aux couleurs du Cantal. Car au-delà du rassemblement, elle signifie aussi que nous proposons un produit de fabrication traditionnelle et local, ce qui est très important pour moi. La marque rouge est une réelle identité, c'est la marque de tous les Cantalous ! »



Maxime TUCOU

Attaché de Direction et Responsable du Patrimoine roulant
Groupe ALTITUDE

« Il y a un an, la coopérative et ses adhérents (coopératives d'agriculteurs), ont décidé d'apposer l'autocollant Cantal Auvergne sur nos camions de collecte de lait. Cette initiative est née d'une réelle volonté de faire valoir notre attachement au territoire ainsi que de mettre en avant le fait que le lait que nous collectons est récolté dans les fermes du Cantal, notamment pour produire du fromage AOP d'Auvergne.

Cet autocollant permet d'identifier facilement nos camions et il est porteur d'un message fédérateur. En nous associant à la marque rouge, nous revendiquons clairement que nous sommes une coopérative agricole du Cantal collectant un produit 100% Cantal. »



LE CONSEIL GÉNÉRAL CONSTRUIT DURABLEMENT

Un nouveau CRD estampillé développement durable

Les 13 agents du Centre Routier Départemental (CRD) du canton de Saint-Mamet ont pris leurs quartiers dans le nouveau centre routier de l'Estancade à Cayrols. Ce bâtiment constitue le premier C.R.D. neuf réalisé en Maîtrise d'Ouvrage par le Département.



Le bâtiment, réalisé en ossature bois avec des essences locales (douglas, épicéa), bénéficie en outre de plusieurs équipements et matériaux de construction "durables" : pompe à chaleur pour le chauffage, capteurs solaires pour la production d'eau chaude, cuve de récupération des eaux pluviales pour le nettoyage du matériel, isolation en chanvre, revêtement de sol en linoléum naturel (huile de lin et farine de bois), parking engazonné.



UN BÂTIMENT À L'ÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'équipe de maîtrise d'œuvre, pilotée par Simon TEYSSOU, architecte au Rouget, a créé un bâtiment tirant partie de la déclivité du terrain et permettant un accès de plein pied aux deux niveaux. L'organisation interne permet d'éclairer naturellement un maximum d'espaces et de profiter de l'ensoleillement naturel pour maintenir une température agréable dans les locaux sans apport important d'énergie.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS ET L'EFFICIENCE DES SERVICES AMÉLIORÉES

Fruit d'un travail collaboratif avec les utilisateurs, le bâtiment abrite, outre les garages pour l'ensemble des engins, une zone d'atelier, des locaux techniques et de stockage, et en mezzanine, les bureaux, les vestiaires et la salle d'embauche. A l'extérieur sont installés les box de stockage des matériaux, une aire de lavage, une station de carburants, l'abri à sel et le parking des agents. Cet équipement, implanté à proximité de la RN 122, favorisera l'intervention rapide des agents sur les 235 km de routes départementales qu'ils ont en charge.



QUELQUES CHIFFRES

- Montant des travaux de 2006 à 2011 : **1 300 000 €**
- Surface construite : **1 800 m²**
- **90 m³ de bois** utilisés dans la construction du bâtiment
- **12 m²** de panneaux solaires thermiques
- **15** entreprises sont intervenues sur ce chantier

ils ont dit



Emilie BERNARD,
Architecte
au Cabinet
TEYSSOU

“ Nous avons voulu livrer un bâtiment fonctionnel et esthétique ; un coup de chapeau aux entreprises qui ont fait preuve de cohésion et d'un souci permanent de qualité dans leurs prestations. ”

CANTAL, LE DÉPARTEMENT QUI ACCOMPAGNE LA CULTURE

Musique et danse à l'école : favoriser l'accès à la culture pour tous

L'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire permet de toucher tous les enfants, d'éveiller leur créativité, de développer leur sensibilité, de favoriser leur ouverture au monde...



faire partie du dispositif. Pour renforcer leurs compétences et leur autonomie, ces enseignants bénéficient par ailleurs de formations. Axés sur la création et la découverte d'un art, ces projets permettent également aux élèves de se retrouver pour des temps de rencontres départementaux, au cours desquels ils présentent leurs productions et assistent à des spectacles professionnels.

En 2011, une douzaine de classes d'écoles primaires, de collèges et de lycée participent aux deux projets. Les artistes associés au projet Danse à l'Ecole sont comme toujours choisis parmi ceux dont les spectacles sont programmés dans la saison : Wayne Barbaste (Cie Calabash), Lily Falgoux (Cie Dynamo) et un danseur de la Cie Vilcanota.

Dans le domaine musical, le projet s'intitule « Ecoute Voir » et porte sur les liens entre création musicale et image (fixe ou animée).

Il est encadré par Joann Guyonnet, musicien et vidéaste.

Au fil des années,

ce sont des milliers d'enfants scolarisés dans le Cantal qui ont traversé cette expérience de l'art...

Souhaitons que les « petites graines » semées à cette occasion continuent de germer chez les adultes qu'ils deviendront.



AVIS AUX DANSEURS ET AUX MUSICIENS CONFIRMÉS

L'aventure de la p'tite Compagnie se poursuit... Ce stage de création habituellement centré sur la chorégraphie s'élargit cette année à la musique, sous la conduite de **Wayne Barbaste**.

Ce chorégraphe nous accompagnera toute la saison et en divers lieux du Cantal dans un voyage au cœur de la culture jazz.

Début du projet en octobre. Renseignements et inscriptions en septembre auprès de Cantal Musique & Danse.

C'est sur cette conviction que se sont développés depuis près de 15 ans des projets départementaux permettant de faire goûter aux élèves du Cantal le plaisir d'une pratique artistique et culturelle.

Deux de ces projets sont portés par Cantal Musique & Danse et les Conseillers Pédagogiques de l'Éducation Nationale. L'un concerne la musique, l'autre la danse.

Ils consistent en des ateliers de pratique encadrés par des artistes au sein de classes ou groupes d'élèves dont les enseignants ont souhaité



CANTAL, LE DÉPARTEMENT QUI VALORISE LE TOURISME

Le Cantal a le vent en poupe



Nature et authenticité, l'image diffusée est en phase avec les valeurs recherchées par les touristes. En proposant du « sur mesure » aux journalistes, Cantal Tourisme donne plus de visibilité à la destination Cantal.

QUALITÉ ET ORIGINALITÉ RECHERCHÉES

Les nouveautés, les prestations de charme ou insolites sont les plus recherchées. Quelques hébergements originaux ou très tendance ont permis d'attirer des médias de référence en termes d'image touristique comme *Côté Est*, *l'Officiel des voyages*, *Figaro Madame*, *Elle* ou encore *l'Express Style*. De nombreux événements sont

Géoguide qui sera une nouveauté pour 2012. Ce travail permet d'enregistrer des retombées médiatiques importantes et de renforcer l'attractivité : près de 2,5 millions d'euros de contre valeur publicitaire ont été enregistrés pour 2010.

Cet été, l'émission « un chef en Auvergne » avec Cyril Lignac a été réalisée avec un partenariat de Cantal Tourisme. Le 18 septembre prochain ne manquez pas un dossier spécial sur les burons du Cantal dans *version Fémina* (magazine vendu en supplément de la presse quotidienne régionale, soit plus de 4 millions d'exemplaires distribués).

Insolite, qualité... aiguisent la curiosité des médias. Cantal Tourisme est un relais qui met en valeur les réalisations des prestataires. Alors n'hésitez pas à lui faire part de vos coups de cœur !

CONTACTS

Sylvie Favat et Christine Vidalinc
04 71 63 85 11 ou 12
sfavat@cantaldeveloppement.fr ou
cvidalinc@cantaldeveloppement.fr

Cantal Tourisme s'attache à animer les réseaux médiatiques par des actions ciblées : envoi de communiqués de presse, réalisation de dossiers de presse thématiques France et étranger, « lobbying »... Il apporte son concours aux journalistes en collectant, synthétisant l'information et en fournissant des photos. Il assure également la préparation et l'organisation de reportages. La personnalisation des accueils presse (de 30 à 40 accueils France et étranger) est essentielle pour répondre aux attentes spécifiques tout en incitant à découvrir d'autres richesses du département.

Les supports sont aussi bien des magazines, des quotidiens, des journaux spécialisés, des radios, des télévisions ou encore des sites et blogs sur Internet.

également soutenus par des conseils ou une valorisation presse qui amplifie la communication réalisée par les organisateurs.

Le service presse participe à la mise à jour de différents guides touristiques : « les hébergements de charme et insolites » de Marie-Dominique Perrin aux éditions Hachette, le guide vert Michelin, le Routard ou encore le



Conférence de presse de Cyril Lignac à Murat

CANTAL, LE DÉPARTEMENT QUI ACCOMPAGNE L'ÉCONOMIE

Quand l'économie tourne à l'eau



Qu'elle soit destinée à la consommation humaine ou à la production d'électricité, l'eau est une ressource stratégique pour le Cantal, porteuse de débouchés. Regard au fil de l'eau.

LE CANTAL ÉCLAIRE NICE TOUTE L'ANNÉE !

Dans le Cantal, sept barrages⁽¹⁾ produisent de l'énergie hydraulique. Situés sur les bassins Dordogne et Lot/Truyère, ces barrages produisent chaque année 850 Giga-Watts, soit l'équivalent des besoins en électricité de Nice, 5^e ville de France avec 350 000 habitants. La grande capacité de stockage de ces barrages permet à EDF de moduler leur puissance selon la demande et d'apporter stabilité au système électrique.

(1) Grandval, Lanau, Enchanet, Saint-Étienne Cantalès, Nèpes, Auzerette et L'Aigle.



Le barrage de Grandval (bassin Lot/Truyère)

LES PROMESSES DE LA GÉOTHERMIE

Pour Olivier Bouttes, le Cantal est une terre propice au développement de la géothermie électrique.



A la tête de la holding Chadasaygas, cet industriel et investisseur prospecte dans le département avec le concours de Cantal Expansion et en lien avec le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières).

« Nous menons actuellement des études sur plusieurs communes du Cantal afin d'identifier des nappes souterraines susceptibles d'alimenter des usines géothermiques. La chaleur obtenue pourrait répondre aux besoins en énergie des petites et moyennes collectivités ainsi que des entreprises, » explique O. Bouttes. Affaire à suivre.

DE L'EAU DE SOURCE EN BONBONNES

Renommées depuis leur découverte en 1821, les sources de Teissières-les-Bouliès sont exploitées par le groupe Eureausources, qui a implanté son siège dans cette petite commune de la Châtaigneraie cantalienne. Pure et plate, l'eau de Teissières-les-Bouliès bénéficie de l'appellation « Eau de source ». Conditionnée en



bonbonnes de 5 gallons (19 litres), elle est commercialisée sous les marques Cantaltesse et Nephalie auprès des entreprises et des collectivités. 800 000 bonbonnes sortent chaque année du site de Teissières-les-Bouliès, qui emploie une quinzaine de personnes.

À MAURIAC, DES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'EAU

Labellisé « lycée des métiers » en 2010, le lycée Georges-Pompidou (Mauriac) propose trois formations aux métiers de l'eau : CAP Agent de la qualité de l'eau, Mention complémentaire Métiers de l'Eau et BTS Métiers de l'eau (unique en Auvergne).

De la formation initiale au BTS, ces diplômes répondent aux besoins des entreprises en préparant les élèves à des métiers porteurs comme techniciens supérieurs de l'eau ou agents de la qualité de l'eau.

Renseignements : 04 71 68 05 33



DICTIONNAIRE DE POCHE ET CLÉ USB, LE CONSEIL GÉNÉRAL COMPLÈTE LE CARTABLE DES ÉLÈVES DE 6^e



Lors de chaque rentrée scolaire, depuis 2009, le Conseil Général offre à tous les élèves de 6^e des collèges publics et privés un dictionnaire de poche et une clé USB. Un cadeau bienvenu pour les familles et apprécié des enfants pour son utilité.

Attrayant par sa couverture et son format, le dictionnaire de poche propose en introduction un cahier de 8 pages présentant le rôle du Conseil Général et ses actions en faveur des jeunes cantaliens. C'est aussi un vrai dictionnaire de langue française comprenant 40 000 mots et 9000 noms propres.

Ce dictionnaire doit permettre de faciliter l'intégration de chaque collégien en 6^e, passage important dans la vie d'un élève. Petit, pratique et très complet, celui-ci doit lui servir au quotidien dans ses recherches et contribuer à sa réussite pendant toute la scolarité.

La clé USB permet aux élèves de conserver avec eux et de transporter d'un PC à l'autre les nombreuses ressources numériques nécessaires à leur scolarité.



DON DU SANG LE CONSEIL GÉNÉRAL, 1^{er} PARTENAIRE DÉPARTEMENTAL



les Présidents des 24 associations du Cantal mobilisés pour la Journée Mondiale des Donneurs de Sang 2011.

L'union départementale des donneurs bénévoles du Cantal compte 24 associations avec 250 bénévoles. Plus de 6000 donneurs dans le Cantal en font l'un des départements les plus généreux. Le Conseil Général est le 1^{er} partenaire de l'union.



ils ont dit



Albert VINAS,
Président
de l'Union départementale

Donner son sang, c'est donner de son temps, et avec ce temps, on sauve des vies !

« Nous organisons les collectes en partenariat avec l'Établissement Français du Sang qui met à disposition les équipes médicales. Elles ont lieu en toute convivialité dans les communes où les municipalités prêtent gratuitement leur salle. Aujourd'hui, les progrès de la médecine nécessitent des besoins plus importants en produits sanguins, en particulier dans les traitements anticancéreux comme les leucémies, ou en plasma utilisé pour élaborer des médicaments. Le don est gratuit, anonyme et volontaire, c'est l'éthique à laquelle nous sommes attachés. La collecte événementielle proposée à Aurillac en janvier, avec des chefs cuisiniers des Logis de France sera renouvelée à Mauriac le 30 novembre prochain puis à St-Flour car c'est un bon moyen de motiver les cantaliens. »

CONTACT

<http://dondusang-cantal.over-blog.com>

groupe-jeune-cantal@laposte.net - 04.71.45.62.19 ou 06.84.26.76.47

albert.vinas@laposte.fr

ma maison ma planète



Rendez-vous du 14 au 21 octobre pour une semaine d'initiation et d'information autour de l'habitat et des énergies renouvelables. Les particuliers et professionnels ouvrent leurs portes, apportent leur témoignage et invitent à découvrir des installations performantes et écologiques.

Cette manifestation inscrite au programme national de la Fête de l'Énergie,

est proposé par les espaces Info Énergie d'Auvergne représenté dans le Cantal par : "Pact15", "Bois Energie15 et Énergies renouvelables".

PROGRAMME

- **17 au 21 octobre** - Hall Hôtel de Ville à Aurillac > Exposition « Rénovation performante » : rénovation, isolation, étanchéité à l'air, chauffage, gestes économes au quotidien.
 - **Vendredi 14 octobre** > Visite du bâtiment du Crédit Agricole, premier bâtiment à énergie positive « tous usage » en France suivi d'une soirée festive. Inscription auprès des Espaces Info Énergie : 04 71 45 55 68.
 - **15 et 16 octobre** > Visites : des particuliers vous ouvrent leur porte...
- Retrouvez l'ensemble du programme sur : www.mamaisonmaplanete.org

LIGUE CONTRE LE CANCER : CONFÉRENCE AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR OCTOBRE ROSE



Dans le cadre des manifestations d' "Octobre Rose", le Comité du Cantal de la Ligue contre le cancer organise en partenariat avec le Club Soroptimist, Le Chemin et Europa-Donna, une conférence le 11 octobre à 20h30 dans l'atrium du Conseil Général. Tout public et gratuite, elle sera présidée par le Professeur Jean-Marc NABHOLTZ, Professeur d'oncologie médicale, spécialiste du cancer du sein et Directeur du département de Médecine Oncologique et de la Division de Recherche clinique au Centre Jean Perrin à Clermont-Ferrand. Eminent spécialiste qui a notamment occupé d'importantes fonctions au Canada et aux Etats Unis, il évoquera les traitements actuels, et en particulier les biothérapies.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER, C'EST :

- L'aide à la recherche
- Les actions de prévention
- Les aides aux malades et à leur famille
- La contribution aux équipements médicaux

CONTACT

Comité du Cantal - 9, rue Alexandre Pinard - Aurillac 04.71.13.13
cd15@ligue-cancer.asso.fr

FINANCEMENT DE LA LIGNE AÉRIENNE AURILLAC - PARIS : L'INTERVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT PORTE SES FRUITS

Suite à l'intervention des députés Vincent Descoeur et Alain Marleix auprès de Thierry Mariani alors Secrétaire d'État aux Transports, la ligne aérienne est assurée de bénéficier d'une participation de l'État au financement de son déficit à hauteur de 72 % des recettes commerciales pour les trois années à venir.

Une décision de l'État d'autant plus appréciée que la ligne cantalienne, en bénéficiant d'un traitement dérogatoire, échappe à une diminution de 35 % des crédits que l'État attribue désormais au fonctionnement des lignes aériennes d'aménagement du territoire.



Sans cette dérogation favorable au Cantal, les collectivités locales supporteront un surcoût de 350 000 €. Le Conseil Général se réjouit du soutien de l'État apporté au Cantal pour sa ligne aérienne dont l'impact économique n'est plus à démontrer.

ils ont dit



Dr Pierre ZUBER,
Président du
Comité du Cantal
de la Ligue
contre le cancer
depuis avril 2010
Médecin généraliste
et praticien
hospitalier

“ Cette conférence rappellera l'importance du dépistage qui, réalisé au plus tôt, augmente les chances de guérison. Le Professeur NABHOLTZ est à l'initiative du projet d'externalisation des services et compétences du Centre Jean Perrin : il s'agit de faire bénéficier à Aurillac du même service médical et des protocoles les plus modernes du centre Jean Perrin, que ce soit en matière de diagnostic comme de traitements. Ce qui pourra éviter des déplacements fatiguants pour les patients. Pour mieux faire connaître la Ligue, nous organisons le 16 octobre une Marche contre le cancer. ”

LES NEZ ROUGES DU 15

Jeune association à but non lucratif née à Mours en avril 2011, les Nez Rouges du 15 intervient auprès des enfants atteints du cancer.



ils ont dit

Damien Vidal,
Président des Nez Rouges du 15

“ Nous espérons qu'un instant, ces enfants puissent sourire, rire et oublier leur maladie. À Noël, nous distribuerons avec l'aide de commerçants des cadeaux pour les enfants hospitalisés à Aurillac. Je remercie le Président Vincent DESCOEUR et François VERMANDE Conseiller Général de Mours pour leur soutien. Je lance un appel aux partenaires éventuels et aux personnes qui voudraient nous rejoindre. ”

UN PARRAIN ACTEUR

DE "PLUS BELLE LA VIE" :



Cyrille Bonnet,
Artiste interprète
(Boulevard du
Palais, Plus
Belle la Vie,
Femmes de Loi,
Une Femme

d'Honneur, Cordier Juge et Flic...)

“ Hélas, tout le monde connaît quelqu'un autour de lui touché par le cancer, moi le premier. Si une bande de clowns hyper motivés donnent un peu de sourire aux enfants et divertissent leur quotidien, alors moi je dis foncez "les Nez Rouges du 15" je vous soutiens, je vous porte, je vous supporte ! ”

INFOS

www.facebook.fr groupe les
Nez Rouges du 15 - 06 85 63 15 27
lesnezrougesdu15@gmail.com

Stand tous les mardis à
St-Étienne de Mours au marché.
Tee-shirts en vente.

Tribune

LE CANTAL, LE DÉPARTEMENT D'Auvergne QUI DONNE LE PLUS À LA CULTURE

Comme toutes les collectivités territoriales, et plus encore les Départements, le Conseil Général du Cantal est soumis à des contraintes de gestion de plus en plus lourdes. Comme toutes les collectivités territoriales de France, le Conseil Général doit réduire certaines de ses interventions facultatives pour assumer et assurer ses prestations – notamment sociales – obligatoires. Pour ce faire, le Conseil Général fait des choix et les assume. Il s'agit de rester présent auprès de tous les cantaliens mais de davantage concentrer nos interventions. Lors de la séance publique du Conseil Général du 24 juin dernier, la majorité départementale après avoir conduit pendant de nombreuses années une

politique culturelle saluée par tous comme parmi les plus structurantes en Auvergne, a décidé de réviser ses interventions. Nous avons donc décidé de réduire certaines interventions et non de les supprimer comme a voulu le faire la Région Auvergne qui a récemment supprimé son soutien à plusieurs manifestations cantaliennes au motif que « la question de la pertinence de leur soutien à l'échelon régional et de l'effet de levier des aides accordées peuvent en revanche se poser, surtout dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint pour les collectivités locales, qui doivent de fait se positionner en priorité sur les champs d'intervention qui leur incombent ».

Qu'en pense notre opposition socialiste au Conseil Général prompt à s'émouvoir ? Y aurait-il deux niveaux de lecture de leur part selon que les décisions émanent du Conseil Général ou du Conseil Régional ? Le Conseil Général du Cantal a fait le choix d'adapter ses interventions à un nouvel environnement, comme chacun d'entre nous peut le faire lorsqu'il s'agit de gérer son propre budget et ses obligations prioritaires. Ce qu'il faut souligner et dont nous devrions tous nous réjouir, c'est que bien qu'en diminution cette année, l'intervention financière du Conseil Général en direction de la culture place encore notre département en tête des départements d'Auvergne.

Le groupe de la Majorité Départementale

LA CRISE EST MONDIALE !

Certes et **les effets sont ressentis désormais par tous et toutes quelque soit l'âge et la catégorie sociale.** Qui malheureusement n'a pas dans ses proches, sa famille une personne sans emploi ou ne connaît pas une entreprise en difficulté qui utilise le chômage technique ? Force est de le constater et le déplorer.

Au-delà de ces constats, nous voyons tous les jours une baisse importante du pouvoir d'achat et dans un département rural comme le nôtre les agriculteurs en grande difficulté. La crise est mondiale ! Mais, nous

remarquons que certains de nos voisins sont souvent mieux lotis que nous. Peut-on, impunément, déplacer les outils de production pour lequel l'Etat a participé en ne tenant pas compte des ouvriers qui ont fait la richesse de l'entreprise ? Quelle place veut-on donner à l'homme dans la société du XXI^e siècle ? Est-ce un pion ? Un numéro ?

Nous ne le croyons pas. La société est faite d'ouvriers, de cadres, de patrons ou chacun doit trouver sa place dans le respect de l'autre. Nul doute que si cet équilibre est rompu, c'est la place au désordre, aux manifestations, à la rébellion et pourquoi pas à la révolution !

Il est temps que nos hommes politiques reprennent la main sur l'économie de nos pays plutôt que de laisser ce pouvoir au capital et aux banques (Grèce, Italie...).

Pourtant dans nos départements ruraux, au quotidien, des hommes et des femmes se battent pour essayer de sauver et de maintenir les quelques richesses qui nous restent... Malgré tous ces bouleversements, nos espaces, nos paysages, notre qualité de vie seront toujours notre propriété et notre richesse.

*Le groupe
du Rassemblement Démocratique*

CULTURE EN DANGER

Depuis de nombreux mois, nous ne cessons de fustiger la situation financière délicate dans laquelle se trouve le Conseil Général du Cantal. Certes, nombre de départements subissent de plein fouet les conséquences désastreuses de la politique gouvernementale sur les finances locales, mais le Conseil Général du Cantal paie également aujourd'hui le volume inconsidéré de ses investissements réalisés au cours de l'année 2008.

Résultat : le budget 2011 du Conseil Général, au fil des documents budgétaires présentés, propose à tous les secteurs sans exception de se serrer la ceinture (subvention aux associations sportives en baisse de 15 %, par exemple). Pour sa

part, la Culture, elle, s'est muée en variable d'ajustement principale des difficultés financières du Département. Or, nous savons qu'une subvention annuelle de fonctionnement amputé de 30 % fragilise de façon irréversible tout le tissu culturel cantalien tant associatif que professionnel. C'est pourtant ce que la majorité départementale a proposé, lors de la réunion du Conseil Général du 24 juin 2011, comme en témoigne l'évolution suivante des aides au fonctionnement apportées aux acteurs culturels du Département :

2010 : 1.436.000 € 2012 : 1.050.100 €
(délibération n°11CG03-12)

Ce coup porté à la politique culturelle du Conseil Général touche tout le territoire

cantalien : les associations, les festivals, les petites structures comme les grosses institutions sont lourdement impactées.

On ne peut défendre la vitalité et le développement d'un territoire et pénaliser brutalement l'offre culturelle, domaine essentiel pour inciter de nouvelles populations à s'installer dans notre département, au même titre que l'offre sportive ou de santé.

Il ne sert à rien de dépenser des sommes considérables en communication pour faire connaître le Cantal, si, en aval, l'offre de loisirs se trouve étranglée par des restrictions budgétaires disproportionnées.

Le Groupe Socialiste du Conseil Général :
Florence MARTY - Alain CALMETTE
Charly DELAMAIDE - Gérard SALAT



Septembre 2011

■ 9 septembre

Concert Olivier Villa (fils de

Patrick Sébastien) - Riom-ès-Montagnes (Pleaux le 10 septembre, Mauriac le 11 septembre) 04 71 78 04 82



■ 10 septembre

3^e fête de la moule - Champs sur Tarentaine 04 71 78 79 74 ou OT : 04 71 78 76 33

Finale championnat auvergne de golf Pitch et Putt - OT : 04 71 40 58 08

Journée "bien-être" - CDOS du Cantal : 04 71 64 46 52

■ 10 et 11 septembre

Coupe de France Moto régions d'endurance - Massiac - 09 79 54 98 89

■ 11 septembre

L'Ultra Montée du Lioran - Station du Lioran pierre.borel15@wanadoo.fr ou 06 79 54 38 45

Championnat Cantal de Moto Cross UFOLEP - St Mamet : 06 33 27 10 43

"L'Ytracoise" Randonnée Familiale - Ytrac <http://ytracclubnature.blogspot.com>

6^e Vide Greniers et Brocante Le Trioulou - 06 62 04 93 50

■ Du 16 au 18 septembre



Finale du Championnat d'Europe d'enduro Riom-ès-Montagnes et le Pays Gentiane Moto Club des Gentianes : 06 77 83 98 61

Salon de l'Habitat Aurillac - Le Prisme OT du Pays d'Aurillac : 04 71 48 46 58

■ 17 septembre

Le Fau : "découverte électro)fau(nik) Culture et musique électronique St-Bonnet-de-Salers - OT : 04 71 40 58 08

■ 17 et 18 septembre

Journées Européennes du Patrimoine



■ 17, 24 septembre et 1^{er} octobre

Randonnée "brame du Cerf" - Allanche OT du Cézallier - 04 71 20 48 43

■ 18 septembre

16^e Brocante - Lugarde mairie-lugarde@wanadoo.fr

Fête du Cheval - Polminhac 04 71 47 41 23 ou 06 81 08 24 73

"Les Bulles Chorégraphiques" Cros-de-Ronesque - CC de Cère et Goul en Carladès - 04 71 47 89 03



■ 23, 24 et 25 septembre

138^e concours national Salers Mauriac - Groupe Salers Evolution 04 71 40 20 13 - www.salers.org

■ 24 et 25 Septembre

13^e Fête Nationale des champignons Prunet - 04 71 62 63 58 ou 06 08 17 25 07

■ 25 septembre

La Virade de l'Espoir St-Martin-Valmeroux - OT : 04 71 40 58 08

Fête du battage du blé noir Mauriac - OT : 04 71 40 58 08

28^e Salon des Collectionneurs Aurillac - 04 71 48 68 62

Foire à la saucisse Le Rouget - 06 07 60 77 79



■ 30 septembre

Gala d'accordéon Le Falgoux OT : 04 71 40 58 08

■ 1^{er} et 2 octobre

Acabatx D'entrar ! Fête de la Tarte à la Tome Raulhac - 04 71 49 59 36 contact@animationraulhac.com



Fête de la Noix "Les Rescalons"

Sénezeergues OT Châtaigneraie : 04 71 46 94 82

"Fête Patronale" - Champs sur Tarentaine

■ 2 octobre

Journée découverte à pied - Alleuze OT du Pays de Saint-Flour : 04 71 60 22 50

Fête de la Pomme de Terre - Villedieu OT du Pays de Saint-Flour : 04 71 60 22 50

Fête du Sarrazin - Boisset Association du Sarrazin : 04 71 46 13 13

Randonnée des Châtagnes Siran - 04 71 46 14 03

"La Ronde du Calvaire"

Trails et randonnée pédestre - Ydes ydes-athletisme.com - 06 88 93 12 24

■ 6 octobre

Zazie en Concert Aurillac - Le Prisme : 04 71 46 86 58 www.aurillacspectacles.com

■ 8 octobre

Le clan des célibataires - Aurillac - Théâtre 04 71 45 46 05

■ 8 et 9 octobre

13^e rencontre des métiers de l'artisanat d'art - Mairs Mairie de Mairs 04 71 49 00 32

Gala de l'Accordéon Siran - 06 72 98 90 35 ou 06 86 71 28 09

■ 9 octobre

Championnat Moto Cross Ligue Auvergne Saint-Mamet - 06 33 27 10 43

Foire - Aurillac - Le Gravier



■ 15 et 16 octobre

Course Ventre à terre aux trois roches Coren - Association Sports et Loisirs 04 71 60 02 32

3^e Gala de Cabrettes - Pailherols 04 71 43 88 03 ou 06 80 13 83 48



La représentation de l'argent dans ma vie Labrousse - Association Plume d'Ours 04 71 49 43 96

■ 16 Octobre

Fête des Potirons - Calvinet - 04 71 49 97 42

Festival des sociétés musicales du Cantal Mauriac - 06 07 75 88 65

■ Du 21 au 30 octobre

Rencontres Occitanes et Méditerranéennes en Alagnon - 04 71 23 07 21

■ 22 et 23 octobre

22^e Foire à la Châtaigne - Mourjou 04 71 49 69 34 - foirechataignemourjou.fr

11^e Fête du Cidre - Ferrières Saint Mary Comité d'animations : 04 71 20 60 28

■ 23 octobre

Moto Trial UFOLEP - Championnat Auvergne - St Mamet - 06 33 27 10 43

■ 27 Octobre

Foire d'Automne aux chevaux Mairs - 04 71 49 11 18

■ 29 et 30 octobre

16^e Palhàs - Foire aux pommes Massiac - 04 71 23 07 21

■ 29, 30 et 31 octobre

Fête d'Automne et le 31 octobre "31^e Cyclo Cross", souvenir à Roger Courchinoux - Senezeergues - 06 88 04 40 24



■ 4 novembre

Le Mois du Film Documentaire (Médiathèque Départementale) Vic-Sur-Cère et également dans 5 autres communes 04 71 47 51 75

■ 5 Novembre

24^e Ronde de la Châtaigneraie Montsalvy - 06 38 72 08 11 rondechataigneraie@yahoo.fr

Concert du centenaire de la Jeanne d'Arc Mauriac - 04 71 68 22 17

■ 6 novembre

Meli Melo de Noël - Jussac Famille Rurale 06 50 73 34 26 - 06 50 73 54 60

■ 13 novembre

15^e Foire du Livre - Laroquebrou Mairie : 04 71 46 00 48

Foire au Gravier - Aurillac

Foire aux Pommes Saint Mamet - 06 08 14 04 03

■ 19 novembre

Oui Oui et le Cadeau Surprise Aurillac Le Prisme - 04 71 46 86 58 Balade Nocturne - Ytrac <http://ytracclubnature.blogspot.com>

cantal
AUVERGNE

16^e PALHAS

Foire aux pommes de Massiac
29 et 30 Octobre 2011

Rencontres occitanes
et méditerranéennes en Alagnon
du 21 au 30 octobre 2011

Conférences
Repas
Concerts
Foire
Théâtre

Conception : e.Barthelemy / graphi.com

cantal
AUVERGNE

22^{ème}

Foire de la Châtaigne

Mourjou
en Châtaigneraie

UN ARBRE
UN PAYS
UN FRUIT
DES HOMMES
UNE FÊTE

22&23
octobre
2011

contact : 04 71 49 69 34 - foire.chataigne@wanadoo.fr
www.foirechataignemourjou.fr

cantal
AUVERGNE

cornes et cornets

7^e édition
Sauvons les Cornes !

Banquet-spectacle permanent au cœur de
MURAT (15)

Dimanche 18 septembre 2011

Animations gratuites
Dégustations / Spectacles
04 71 20 09 47
paysdemurat@massifcantalien.com

Avec la participation de
Carinne Teyssandier,
chroniqueuse sur
France 2 (Télématin).

LE CORNET DE MURAT

cantal
AUVERGNE

RAULHAC 1 - 2 OCTOBRE

Fête de la tarte à la tome
Acabatz d'Entrar

Acabatz
d'Entrar
1 - 2
octobre
Animation
Raulhac
04 71 49 59 36
contact@annuaire-raulhac.com